UNIVERSITÉ TOULOUSE 1 CAPITOLE

Direction Générale des Services

DELEGATION DE SIGNATURE

La Présidente de l'Université Toulouse 1 Capitole, Corinne MASCALA,

Vu l'article L 712-2 du Code de l'Education,

Donne délégation de signature à :

Monsieur Vincent DUSSART, Professeur des Universités, Directeur de l'Institut Fédératif de Recherche en Droit (IFR D),

à l'effet de signer en son nom, pour le Centre de Responsabilité Budgétaire (CRB) 937 – l'Institut Fédératif de Recherche en Droit :

- en dépenses : les engagements de dépense dont le montant est inférieur à 1 600 € et de certifier le service fait,
- en recettes : d'émettre les ordres de recette,
- les ordres de missions temporaires impactant le budget du CRB 937, hormis ceux le concernant,
- les états de remboursement de frais engagés par les missionnaires sur ces mêmes budgets.

La présente délégation prend effet le 6 février 2017. Il est mis fin, à la même date, à la délégation de signature consentie, à Monsieur Vincent DUSSART, datée du 25 mai 2016.

Fait à Toulouse, le 6 février 2017

Le délégataire,

Prof. Vincent DUSSART

Vincent DUSSART

Directeur de l'IFR

La Présidente,

Corinne MASCALA

UNIVERSITE TOULOUSE 1 CAPITOLE
2 rue du Doyen-Gabriel-Marty - 31042 Toulouse cedex 9 - France - Tél. : 05 61 63 35 00 - Fax : 05 61 63 37 98 - www.ut-capitole.fr